BAC+5 (niveau 7) - RNCP 42356

Master Comptabilité - contrôle - audit

Détails du programme par partenaire pédagogique

Code formation interne Ypareao	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6848571	**Ile-de-France**	Paris	IUT Paris Rives Seine	• 24 mois - 1100 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, le calendrier de l'alternance étant arrêté en fonction des périodes d'activité des entreprises partenaires sur les deux années du parcours. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Paris Rives Seine et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . travail d'études et de recherche et mémoire professionnel . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Paris Cité et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Paris Cité dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu . en première année, rapport de stage, travail d'études et de recherche ou projet de création d'entreprise . en seconde année, mémoire soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Comptabilité, contrôle, audit (RNCP42356, niveau 7) est délivré par l'Université Paris Cité au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iutparis-seine.u-paris.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Paris Rives Seine et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . travail d'études et de recherche et mémoire professionnel . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Paris Cité et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Paris Cité . accès aux ressources documentaires de l'Université Paris Cité . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Paris Cité . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'Université Paris Cité . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Paris Cité sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Paris Cité dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu . en première année, rapport de stage, travail d'études et de recherche ou projet de création d'entreprise . en seconde année, mémoire soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, le master mention Comptabilité, contrôle, audit (RNCP42356, niveau 7) est délivré par l'Université Paris Cité au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.